



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

Thématique : Alliances et partenariats

Sous-thème : Partenaires sectoriels et financiers

4.5

Mise en situation

Lors de l'exécution de son mandat, la ville aura à transiger avec de nombreux partenaires dans différents champs d'activités dont voici une liste qui couvre la majorité de ces derniers. Sous la rubrique « partenaires avec ententes », on retrouvera les principaux organismes avec lesquels la Ville de Gatineau a des ententes formelles.

Liste des partenaires sectoriels :

1.1 AGROALIMENTAIRE

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais
- Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais
- Union des producteurs agricoles
- Ordre des agronomes du Québec

1.2 FORESTIER

- Ministère des Ressources naturelles du Québec
- Ressources naturelles Canada
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
- Forintek Canada Corp.
- Centre de recherche industrielle du Québec
- Association canadienne de l'industrie du bois

1.2 TOURISME ET CULTURE

- Association touristique de l'Outaouais
- Commission de la capitale nationale
- Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
- Outaouais fluvial
- Division des fêtes et festivals (Ville de Gatineau)



Planification stratégique **Étape 1 – Exposé de problématique**

FICHE D'ANALYSE

- Festival de montgolfières de Gatineau
- Buckingham en fête
- Association du patrimoine d'Aylmer
- Commission canadienne du tourisme
- Patrimoine canadien
- Module de la culture et des loisirs (Ville de Gatineau)
- Conseil régional de la culture de l'Outaouais
- Musées
- Office national du film
- Galerie d'art
- Institut canadien du film

1.4 ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
- Société immobilière du Canada
- Antenne
- Société immobilière du Québec

1.5 CONSTRUCTION

- Commission de la construction du Québec
- Régie du bâtiment du Québec
- Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec
- Association de la construction de l'Outaouais
- Société canadienne d'hypothèque et de logement

1.6 SERVICES D'AFFAIRES

- Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais
- Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais
- Association des gens d'affaires et professionnels de Hull
- Association des ingénieurs-conseils du Québec
- Association des professionnels, des industriels et des commerçants d'Aylmer
- Regroupement de Buckingham
- Réseau des femmes d'affaires et professionnelles de l'Outaouais
- Jeune chambre d'affaire de l'Outaouais

1.7 SECTEURS ÉMERGENTS

- Agence des douanes et du revenu du Canada
- Transports Canada



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

- Ministère de l'Environnement du Québec
- Fédération québécoise de la faune
- Environnement Canada
- Association québécoise des techniques de l'eau
- Firmes d'ingénieurs-conseils

1.8 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Fonds canadien de l'innovation
- Alliance Techpoint
- Conseil national de recherches du Canada
- Institut national de la recherche scientifique
- Centre de développement d'entreprises technologiques
- Table Éducation Outaouais
- Centre de développement des technologies de l'information, Université du Québec à Hull
- Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais (Denis Pageau)
- Association canadienne de la technologie de l'information
- Ottawa Centre for Research and Innovation
- Institut de l'Internet

1.9 LES PARTENAIRES FINANCIERS

- Centre local de développement de Gatineau
- Société de diversification économique de l'Outaouais
- Banque de développement du Canada
- Fonds de solidarité FTQ
- Investissement Québec
- La Financière du Québec
- Carrefour Capital
- Institutions financières (banques, caisses populaires, etc.)
- Associations de comptables
- Associations d'avocats
- Associations d'agents immobiliers

1.10 LES PARTENAIRES MAJEURS

- Centre local de développement de Gatineau
- Société de diversification économique de l'Outaouais
- Centre régional de développement de l'Outaouais
- Outaouais International



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

- Association touristique de l'Outaouais
- Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec
- Développement économique Canada
- Développement des ressources humaines Canada et centres locaux d'emplois

Préparé par : APA Consultants
Service : Source : CDEG
Date : Le 31 mai 2002



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

| | | |
|---------------------|---|------------|
| Thématique : | Alliances et partenariats | |
| Sous-thème : | Partenaires avec ententes | 4.6 |
| | Conseil régional de développement de l'Outaouais | |

Mise en situation

Le Conseil régional de développement de l'Outaouais tient son mandat de la loi 171. Son intervention dans l'Outaouais pour les cinq prochaines années est résumé dans « L'Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais » intervenue entre le gouvernement du Québec et le Conseil régional de développement de l'Outaouais en juin 2000.

L'entente a pour objet :

1. d'identifier et de reconnaître les axes et les priorités de développement auxquels les parties conviennent de s'associer pour le développement de la région de l'Outaouais en insistant sur la place prépondérante à assurer aux jeunes, aux femmes et aux personnes immigrantes dans une perspective de développement du potentiel humain;
2. d'indiquer les modalités de partenariat convenues entre les parties dans la mise en œuvre des mesures de l'entente.

Les cibles stratégiques du Centre régional de développement de l'Outaouais sont :

1. Les jeunes
2. Les femmes
3. L'immigration
4. Le développement de la main-d'œuvre
5. Le tourisme
6. La technologie de l'information
7. Les produits de la forêt
8. L'agroalimentaire
9. La culture et les industries culturelles
10. L'économie sociale
11. L'international
12. Le secteur émergent minier
13. Le secteur émergent environnement
14. L'éducation



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

Mise en situation (suite)

15. La santé et les services sociaux
16. Le transport
17. Le soutien au développement local, sectoriel et régional
18. La jeunesse et pauvreté
19. L'amélioration de la qualité de vie par le loisir et le sport

Quoique représentant environ 1% de la superficie totale de la région 07, la ville de Gatineau avec ses 230 000 habitants représente environ 80% de la population touchée par le Centre régional de développement de l'Outaouais et est responsable de 88% de l'économie de cette même région. Elle est donc intimement liée aux principaux objectifs du centre. Le centre fait l'objet de plusieurs ententes à caractère spécifique à la fois avec différents ministères et avec différents partenaires. Le Centre régional de développement de l'Outaouais jouit d'un budget annuel d'environ un million de dollars et joue un rôle d'effet de levier pour différents projets. Il s'agit d'un rôle décisionnel quant à l'application de différentes ententes.

Les fonds de développement régional en provenance du Centre régional de développement de l'Outaouais sont souvent suppléés par les centres locaux de développement. Les deux organismes ont comme bailleur de fonds le ministère des Régions du Québec.

Dans l'application de l'entente 2000-2005, le Centre régional de développement de l'Outaouais a concentré son énergie sur quatre volets précis :

1. La pleine utilisation des ressources humaines
2. L'économie en insistant sur les aspects haute technologie, tourisme et agroalimentaire
3. Les institutions et les infrastructures
4. Le développement social



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

Diagnostic

Le bilan produit dix-huit mois après le début de l'entente révèle ce qui suit :

1. Sur le plan de l'utilisation des ressources humaines, même avec les programmes en vigueur, nous n'avons pas encore réussi à impliquer de façon marquée les jeunes, les femmes et la population immigrante.
2. En ce qui a trait aux retombés économiques, la haute technologie, le tourisme et l'agroalimentaire demeurent problématiques. À titre d'exemple, nous n'avons pas encore réussi à faire grimper le seuil des visites touristiques du côté québécois à plus de 15 % des six millions de visiteurs qui viennent dans la région de la capitale nationale.
3. Concernant les institutions et les infrastructures, on se retrouve encore avec une déficience marquée. L'Outaouais demeure la région du Québec où il se dépense le moins d'argent par habitant.
4. Quant au développement social, on se retrouve avec un potentiel horticole dont la mise en valeur est presque inexistante. On peut tirer la même conclusion en ce qui concerne les produits du terroir et le récréotourisme.

D'un côté positif, on projette pour la région de l'Outaouais dans les dix prochaines années, le plus haut taux démographique au Québec. Ceci aura sûrement une incidence directe sur les aspects mentionnés ci-dessus.



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

Problématique

1. Au plan des ressources humaines
Il faut d'abord sensibiliser les autorités concernées par rapport aux objectifs non atteints. Il faut ensuite modifier les attentes en conséquence et attaquer le problème d'une différente façon.
2. Au plan économique
Il faut établir des objectifs précis et mettre sur pied des programmes concertés pour atteindre les résultats escomptés, que ce soit au niveau de la haute technologie, du récréotourisme ou de l'agroalimentaire.
3. Au plan des institutions et infrastructures
Il faut continuer de faire reconnaître au niveau politique, preuve à l'appui, que l'Outaouais demeure la région où il se dépense le moins d'argent par habitant et proposer aux ministères concernés, de façon concertée, des moyens de remédier à la situation.
4. Au plan du développement social
Il faut penser à établir des moyens pour annoncer la région de l'Outaouais comme une des régions ayant le plus grand potentiel horticole et de culture des produits du terroir. Sur le plan récréotouristique, il faut commencer à développer des circuits et des activités et s'assurer qu'ils feront partie de la publicité touristique de la région de la capitale nationale. De plus, il faut penser à développer de nouveaux créneaux. À titre d'exemple, la région de l'Outaouais est celle qui possède le plus d'érables et le moins d'érablières au Québec.

Ce qui est important à retenir c'est qu'aucun impact visible ne se fera sentir sans que tous les intervenants concernés adoptent une vision, des buts et des objectifs communs, tant au niveau gouvernemental que municipal.



Planification stratégique **Étape 1 – Exposé de problématique**

FICHE D'ANALYSE

Les grandes questions

1. Quels ministères ou agences sont les mieux placés pour coordonner la démarche suggérée?
2. Est-ce que les objectifs visés sont réalistes?
3. A-t-on fixé une date précise pour atteindre les objectifs visés?
4. Outre l'agence de coordination, quels sont les autres ministères et agences concernés?
5. Quel budget devrait-on consacrer pour assurer une réussite pour les différents objectifs?
6. Quelles incidences réelles auront les activités du Centre régional de développement de l'Outaouais sur la Ville de Gatineau et ses propres objectifs et priorités?
7. Est-ce qu'un seuil de 25 % de la population touristique dans la région de la capitale nationale est pensable pour l'Outaouais québécois?
8. Devrait-on repenser à fond les objectifs fixés pour les jeunes, les femmes et les immigrés?

Préparé par : APA Consultants

Service : Source : Gilles Gagné, Conseil régional de développement de l'Outaouais

Date : Le 31 mai 2002



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

| | | |
|---------------------|--|------------|
| Thématique : | Alliances et partenariats | |
| Sous-thème : | Partenaires avec ententes | 4.7 |
| | Centre local de développement de Gatineau | |

Mise en situation

TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Le **centre local de développement** exerce ses activités sur le territoire de la Ville de Gatineau et a la gestion des points d'accueil sur le territoire.

MANDATS DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Le centre local de développement a principalement pour mandat :

- De regrouper ou de coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat plus précisément en démarrage de nouvelles entreprises et d'assurer le financement de ces services;
- D'élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi en tenant compte, notamment, du plan stratégique établi par le conseil régional de développement de son territoire ainsi que de l'entente-cadre auquel ce dernier est parti et de veiller à la réalisation d'un tel plan;
- D'élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- D'agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire;
- D'exécuter, sur autorisation du **ministre** et en consultation avec la **Ville de Gatineau**, tout autre mandat provenant des ministères et organismes du gouvernement concernés par le développement local.



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

SERVICES OFFERTS PAR LE CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Le **centre local de développement** offre des services de première ligne d'accompagnement ou de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale et sans distinction quant à l'âge ou le stade de développement de l'entreprise. Ces services peuvent comprendre notamment :

- Les activités de consultation, d'orientation et de référence
- L'aide à la réalisation de plans d'affaires incluant les études de pré faisabilité
- La recherche de financement
- L'aide financière aux entreprises
- La formation en entrepreneuriat
- Le soutien aux entreprises
- La référence à des services plus spécialisés, notamment en matière d'exportation, de développement technologique ou dispensés par des organismes tels les coopératives de développement régional. Nouvelle corporation de développement économique de Gatineau.

FONDS OFFERTS PAR LE CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE GATINEAU

Le centre local de développement gère les fonds suivants :

- Le fonds local d'investissement
- Le fonds de développement des entreprises en économie sociale
- La Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi de Gatineau
- Le fonds jeunes
- Le fonds d'études et activités prospectives
- Le fonds d'urgence
- Le fonds de micro-crédit (micro-entreprises)
- Le fonds pour les projets structurants

Préparé APA Consultants

par :

Service : Source : Michel Plouffe, Centre local de développement

Date : Le 31 mai 2002



Planification stratégique
Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

| | |
|---------------------|---|
| Thématique : | Alliances et partenariats |
| Sous-thème : | Partenaires avec ententes 4.8 Corporation de développement économique de Gatineau et Association touristique de l'Outaouais |

Mise en situation

On trouvera ci-dessous une description des rôles complémentaires que jouent la Corporation de développement économique de Gatineau et l'Association touristique de l'Outaouais en matière de tourisme. Les deux organismes ont des ententes avec la Ville.

| Association touristique de l'Outaouais | Corporation de développement économique de Gatineau |
|---|---|
| <p>Organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> \$ Organisme régional porte-parole de Tourisme Québec en région \$ Adhésion \$ Conseil d'administration avec représentation de zones et de produits | <p>Organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> \$ Corporation municipale \$ Mandataire principal pour le développement économique de la nouvelle ville de Gatineau : Tourisme, culture, haute technologie, manufacturier, construction, tertiaire moteur, agroalimentaire et biotechnologie \$ Conseil d'administration composé de représentants par filières (ci-dessus) et de trois politiciens municipaux |



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

| | |
|---|---|
| <p>MANDAT PRINCIPAL :</p> <p><u>AGIT COMME CHEF DE FILE POUR LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS, VEILLE À HARMONISER LES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS ORGANISMES.</u></p> <p>Son but premier est d'attirer le visiteur (de l'extérieur)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion de la destination et des produits (Positionnement et rayonnement à l'extérieur) 2. Accueil et information 3. Développement : S'assure de concerter les actions et de faire le maillage entre l'urbain et le rural | <p>MANDAT PRINCIPAL :</p> <p><u>ASSURE LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VILLE DE GATINEAU EN DÉVELOPPANT ET BONIFIANT L'OFFRE TOURISTIQUE PAR LA MISE EN VALEUR DES PRODUITS ET PROJETS STRUCTURANTS AVEC SES PARTENAIRES.</u></p> <p>Son but est de retenir le visiteur une fois à destination.</p> <p>La corporation encourage, planifie et coordonne la réalisation de projets structurants dans les pôles d'attraction prioritaires.</p> <p>De plus, elle participera à l'effort de compléter des réseaux cyclables et ski de fond, du produit cuisine, produire une réglementation pour les gîtes touristiques, créer des circuits de mise en valeur, dont un circuit piétonnier dans la zone touristique du centre-ville, appuyer une politique de signalisation identitaire élaborée, créer une destination conviviale.</p> |
| <p>PRODUITS À CARACTÈRE RÉGIONAL :</p> <p>À titre d'exemple :</p> <p>Pourvoirie (chasse et pêche) Aventure (eau vive) Ski alpin Motoneige</p> <p><u>Tourisme de villégiature :</u> Érablières Corridor fluvial (rivière Gatineau, du Lièvre, des Outaouais, Coulonge, etc.) <u>Camping et réserves</u> Golf Congrès (vente et promotion)</p> | <p>PRODUITS IDENTITAIRES :</p> <p>À titre d'exemple :</p> <p>Tourisme culturel (musées, histoire et patrimoine, spectacles, événements, expositions et spectacles). tourisme nature (vélo, ski de fond, randonnée pédestre, golf)</p> <p>CORRIDOR NAUTIQUE (rivière des Outaouais de Masson-Angers à Aylmer) produit cuisine</p> |



Planification stratégique
Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

| | |
|--------------------------------------|--|
| Fêtes et festivals (promotion), etc. | CONGRÈS (INFRASTRUCTURE) Fêtes et festivals (développement et recherche de financement) |
|--------------------------------------|--|

Préparé par : APA Consultants

Service : Source : Association touristique de l'Outaouais

Date : Le 31 mai 2002



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

Thématique : Alliances et partenariats

Sous-thème : Partenaires avec ententes **4.9**
ministère de la Culture et des Communications

Mise en situation

Comme institution nationale, le Centre de conservation du Québec joue un rôle de premier plan auprès de réseaux d'établissements québécois chargés de la conservation de notre patrimoine mobilier. Sa mission se situe au cœur de la politique culturelle gouvernementale qui a pour objet de valoriser notre héritage et de le rendre le plus largement accessible à tous.

Le mandat du centre consiste à :

- D'offrir des services professionnels d'expertise et de restauration;
- De sensibiliser les institutions muséales et autres gardiens de biens d'intérêt patrimonial à l'importance de la conservation préventive;
- D'encourager le développement de la connaissance, des compétences et des aménagements nécessaires à une meilleure conservation du patrimoine mobilier.

La politique du centre :

Elle consiste à sauvegarder en priorité les témoins les plus importants du patrimoine mobilier conservé dans les collections de musées d'État et celles des autres établissements reconnus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec comme des gardiens du patrimoine. Les services du centre sont également accessibles aux propriétaires de biens classés en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Bref, le rôle principal du ministère de la Culture et des Communications du Québec est de s'assurer que les biens identifiés par les municipalités rencontrent les normes du ministère. Le ministère a déjà conclu une entente de trois ans avec la Ville de Gatineau sur le développement culturel à l'intérieur de son administration. En plus de conclure des ententes de développement culturel, le ministère s'implique dans des programmes de concertation locale et régionale.



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

La Ville de Gatineau jouit déjà d'un bon nombre de bâtiments classés.

Le ministère a un souci de continuer de fournir l'accès aux citoyens à la culture (danse, théâtre, musique, arts, lettres, etc.), à faire connaître davantage le patrimoine du Québec, à faire partie de partenariats sur l'architecture, à s'impliquer au niveau des communications afin de faire reconnaître la culture comme un élément de cohésion sociale, à s'associer à des groupes de réflexion. Un des enjeux du ministère est de tenir compte, dans la mesure du possible, de chaque développement culturel particulier, de voir à ce qu'il s'harmonise à l'ensemble du territoire.

Les cinq objectifs particuliers qui touchent le ministère et qui indirectement affectent les différents programmes de la municipalité sont :

- De promouvoir et de valoriser la pratique d'activités culturelles par les citoyens;
- De favoriser la responsabilisation des organismes, des instances locales et régionales ainsi que des communautés autochtones à l'égard du développement culturel, notamment en matière de patrimoine et d'information locale;
- De favoriser le renouvellement de la création, l'émergence de produits et de services novateurs et la production de contenus de langue française dans les secteurs de la culture et des communications ainsi que dans l'ensemble des secteurs de la société visés par la politique de l'autoroute de l'information;
- De contribuer à la stabilisation et à la création d'emplois ainsi qu'au développement des compétences dans les secteurs de la culture et des communications;
- De moderniser l'organisation pour répondre à une gestion axée sur les résultats et visant la qualité des services.

Préparé par : APA Consultants

Service : Source : Jean-Pierre Coutreau, Internet, Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Date : Le 31 mai 2002



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

| | | |
|---------------------|--|-------------|
| Thématique : | Alliances et partenariats | |
| Sous-thème : | Partenaires avec ententes | 4.10 |
| | Commission de la capitale nationale | |

Mise en situation

La Commission de la capitale nationale créée par le Parlement en 1959 est une société qui a pour mandat et mission d'édifier une capitale pour les Canadiens et de faire en sorte que toute la région de la capitale nationale soit une source de fierté et un symbole d'unité pour la population. Pour ce faire, la commission gère un territoire de 4715 kilomètres carrés.

À la suite d'une consultation publique entreprise en 1999, six grands projets ont été retenus, dont trois à l'intérieur du périmètre de la ville de Gatineau. Il s'agit de :

1. L'aménagement des îles des Chaudières et Victoria;
2. La création d'un lien direct avec le parc de la Gatineau;
3. La transformation de terrains industriels de Hull en terrains publics.

La commission est en train d'élaborer un plan de secteur pour les propriétés fédérales visées par ces initiatives.

Outre ces initiatives majeures, la commission organise annuellement sept genres d'activités qui ont un impact direct sur les municipalités de la région. Il s'agit :

- Des festivités et des activités d'envergure nationale (comme la fête du Canada) grâce auxquelles les Canadiens se rassemblent pour partager leur fierté nationale;
- Des programmes axés sur des lieux précis qui aident les visiteurs à se familiariser avec le Canada par le truchement des institutions et des symboles de la région de la capitale nationale;
- Des programmes pour les jeunes et les enseignants qui incitent les jeunes à mieux connaître leur pays et sa capitale;
- Des services aux visiteurs qui permettent aux Canadiens et aux visiteurs étrangers de mieux découvrir la capitale, des monuments commémoratifs et des œuvres d'art dans les lieux publics qui évoquent l'histoire du Canada et rendent hommage à la créativité de son peuple;



Planification stratégique Étape 1 – Exposé de problématique

FICHE D'ANALYSE

- Des activités de loisir qui mettent en valeur les splendides ressources naturelles de la « capitale verte »;
- Le réseautage grâce auquel des liens sont tissés entre la capitale fédérale et les capitales provinciales et territoriales.

Les ententes en vigueur

La commission a à l'heure actuelle près d'une demi-douzaine d'ententes avec la Ville de Gatineau, ententes qui avaient été conclues avec les différentes municipalités avant la fusion municipale.

Diagnostic

Il faudra que dans un avenir très rapproché la Ville de Gatineau s'entende avec la Commission de la capitale nationale sur la pertinence des ententes conclues avant la fusion municipale et y apporte les modifications qui s'imposent. À titre d'exemple, mentionnons l'entente intervenue en 1995 entre les deux parties concernées voulant que la Ville de Gatineau cède des terrains dont la valeur se situe entre cinq et six millions de dollars en échange avec la mise en valeur d'une route promenade et d'aménagements le long du littoral dans le parc de la Baie. Or, cette entente d'une durée initiale de cinq ans avec possibilité de renouvellement pour une deuxième période de cinq ans est déjà dans sa septième année et alors que la Ville de Gatineau a commencé à jouir des bénéfices financiers de l'entente, aucun investissement notable n'a encore été effectué sur les lieux. Ceci est d'autant plus grave que le plan quinquennal de la Ville n'aborde même pas la situation. Elle se borne à quelques mesures de restauration de l'environnement physique des lieux pour lesquels elle a une obligation.



Planification stratégique **Étape 1 – Exposé de problématique**

FICHE D'ANALYSE

Problématique

Dans le cadre du présent exercice stratégique, c'est le moment opportun de revoir en entier les ententes passées et, plus important encore, d'établir les modalités de nouvelles ententes.

Préparé par : APA Consultants

Service : Source : Internet

Date : Le 31 mai 2002